

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
4 juin 2014, 18 heures  
Palais fédéral, salle 287, 2<sup>ème</sup> étage, Berne**

---

**Présent-e-s :**

Dominique de Buman, président  
Jacques-André Maire, vice-président  
Ignazio Cassis, vice-président  
Rolet Loretan, secrétaire général  
David Stulz  
Olivier Salamin  
Pierre Clavel  
Romana Cilloni  
Sumiti Lips  
Mireille Thévenaz  
Maryka Laâmir  
Monsieur Christoph Eymann, Président de la Conférence suisse  
des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique  
Bruno Moretti, Professeur à l'Université de Berne et Directeur de  
l'Observatoire linguistique de la Suisse Italienne.  
Nicoletta Mariolini, Déléguée du Conseil fédéral au plurilinguisme  
Claude Ruey, ancien Conseiller National et ancien président  
d'Helvetia Latina  
Isabelle Chassot, Directrice de l'OFC  
Luc Recordon, Conseiller aux Etats

**Excusé-e-s :**

Jon Fanzun

**Procès-verbal :** Olivier Salamin

<b>1. Salutations</b>
-----------------------

Une foule record est présente à cette assemblée générale.

Préalablement à l'assemblée générale statutaire, nous avons eu droit à une intervention de monsieur Christoph Eymann sur les langues nationales en Suisse suivie d'une discussion.

Nous avons également eu droit à une présentation de l'ouvrage didactique « Capito » en vue de permettre une approche plus facile de la langue et de la culture italienne en Suisse.

## **2. Procès-Verbal Helvetia Latina 2013**

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2013 est approuvé.

## **3. Rapport du président**

Monsieur Dominique de Buman, président d'Helvetia Latina, salue l'assemblée. Il nous informe que monsieur Vasco Dumartheray a préféré quitter son poste de délégué au plurilinguisme. Il sera remplacé par Madame Nicoletta Mariolini. Le poste de délégué au plurilinguisme sera configuré d'une manière différente à savoir qu'il ne sera plus directement soumis à l'OFPER et il bénéficiera d'une plus grande indépendance.

Helvetia Latina est une association de droit privé qui doit chercher à améliorer son statut.

En ce qui concerne le nouveau concept de recrutement d'Helvetia Latina, la Comité a bien fait son travail même si un certain retard est à déplorer.

En ce qui concerne la motion au sujet des marchés publics (motion déposée en décembre 2012), celle-ci n'est pas encore passée devant le parlement.

## **4. Comptes 2013 (Remis sur place)**

Les comptes 2013 sont approuvés. La comptabilité est tenue avec exactitude. La décharge est donnée au trésorier.

## **5. Rapport de la vérification des comptes, décharge**

La décharge est donnée à l'unanimité.

## **6. Budget 2014 et cotisations**

Le Budget 2014 est approuvé. Pas d'augmentation des cotisations.

## **7. Adoption de la révision des statuts**

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. Une remarque toutefois de monsieur le Conseiller aux Etats Luc Recordon concernant l'article 17 alinéa 4 : Celui-ci devra être libellé de la manière suivante : « Les membres ne répondent pas pour les dettes au-delà du montant de la cotisation ».



Case postale 375  
3000 Berne 7  
[www.helvetia-latina.ch](http://www.helvetia-latina.ch)

## **8. Soirée annuelle 2014**

Celle-ci est agendée au 25 novembre 2014 au Kreuz. Madame la CF Simonetta Sommaruga nous fera l'honneur de sa présence.

## **9. Divers**

Au sujet des vérificateurs aux comptes : Monsieur Schaer renonce à une réélection.

Monsieur Clément Lopez-Polo a été élu à sa place.

C'est désormais monsieur Pierre Clavel qui est responsable de la mise à jour du site internet.

Olivier Salamin / 08.06.2015